

Sur la base de l'exposition
« *Le suicide en face* »
organisée par Universcience*,

ENTR'ACTES
propose une exposition itinérante
en direction du grand public

LE TRAVAIL À L'ACTE

*L'exposition « le suicide en face »
avait été présentée en 2008
à la Cité des sciences,
et reprise et réactualisée par ENTR'ACTES
avec le concours de l'UNPS
(Union Nationale pour la Prévention du Suicide),
du centre Popincourt,
du site www.infosuicide.org et du CRES
(Centre Ressources en Suicidologie).*

Bénéfices des sponsors de notre exposition LE TRAVAIL À L'ACTE

- Gagner en visibilité en tant qu'acteur majeur de la prévention.
- Devenir membre du club des préventeurs.
- Bénéficier de l'accès à nos forums, à des diagnostics privilégiés, à des événements spéciaux (projections, conférences..) et à des échanges avec des professionnels de l'accompagnement.

Votre participation

ENTR'ACTES,

union de professionnels de la psychologie,
située à Colombes, dans les Hauts-de-Seine,
a vu le jour en 1996.

À l'origine, plusieurs psychologues et thérapeutes
animés par la volonté
**d'inscrire leur travail thérapeutique
dans une approche globale et collaborative
du soin et de la prévention.**

Le nom qu'ils lui donnent – **Entr'actes** -
la situe dans un entre-deux : entre l'individuel et le collectif,
le familial et l'institutionnel, la santé et le social.

Président: Christian LUJAN

Téléphone: 06 71 70 67 95

Mail: clujan91@gmail.com

Directeur: Jean-Yves TROMEUR

Ont apporté leur contribution active :

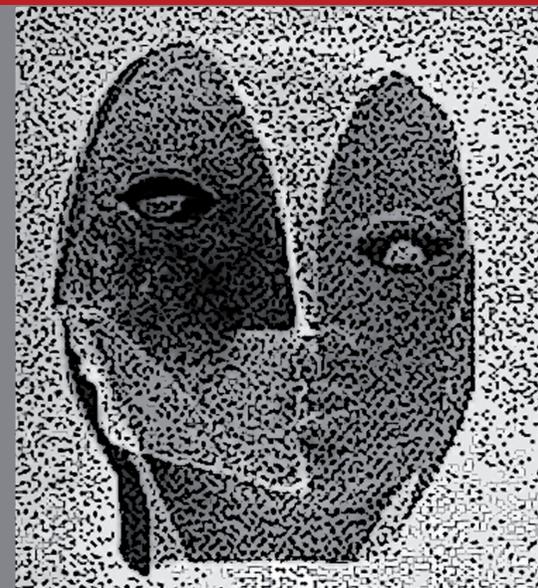
ENTR'ACTES

Siège :
5bis Boulevard Valmy 92700 Colombes
Tel: 01 47 85 65 48
Fax: 01 41 19 62 67
Mail: entractes4@orange.fr

UNE EXPOSITION ITINERANTE

LE TRAVAIL À L'ACTE

*Suicide au travail :
« Il est difficile d'en parler,
douloureux de se taire ».*



ENTR'ACTES

*Pour une approche globale et collaborative
du soin et de la prévention.*

**Pour tout renseignement
et devenir sponsor, contactez-nous !**

CONTEXTE

ENTR'ACTES mène des interventions collectives en direction du public et de professionnels au travers d'actions pour :

- partager les expériences, les pratiques, les interrogations voire les difficultés d'ordre social, professionnel,
- accompagner les structures dans leurs obligations,
- informer, sensibiliser et réfléchir sur les conduites à risque telles que la prévention des conduites addictives ou la prévention du suicide.

C'est dans ce contexte et dans la continuité d'une exposition réalisée sur « *Le suicide en face* » par Universcience qu'ENTR'ACTES réalise aujourd'hui un outil en direction du grand public afin de prolonger le débat et la réflexion sur la problématique du suicide liée à l'univers du travail.

L'ensemble du travail doit permettre de toucher un large public.

Un certain nombre d'idées reçues circulent sur ce phénomène très complexe. En plus de la démarche de prévention, l'exposition s'inscrit dans une réflexion plus large à la fois sur la promotion de la santé mentale et sociale et sur l'avenir du travail.

Ses objectifs :

Informer et sensibiliser le public sur les enjeux de santé publique mais aussi individuels et sociétaux posés par le suicide.

Proposer une lecture claire et objective des connaissances nationales et internationales sur ce phénomène.

Apporter des informations permettant d'identifier les acteurs clés travaillant autour de cette problématique.

Amorcer une réflexion sur la question du travail et le lien avec le suicide sur la place que chacun peut prendre dans la prévention du suicide par l'accès à des concepts de base et des repères clés, et favoriser une approche réflexive.

Favoriser une prise de conscience collective et montrer qu'une prévention du suicide est possible.

Pourquoi cette exposition est importante.

Dans notre contexte actuel de prévention des RPS, et avec une obligation pour les entreprises de s'inscrire dans une logique préventive, règne une problématique spécifique sous-estimée par rapport à l'ampleur du problème : **qu'est ce qui fait qu'un individu aille jusqu' au meurtre de lui-même consécutivement aux difficultés rencontrées dans son univers professionnel ?**

Après la vague de suicides dans les grandes entreprises, la réalité est beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît. Sur les 11 000 suicides il est difficile de quantifier le nombre lié à l'environnement de travail. Il nous semble indispensable de pouvoir proposer un état des lieux sur cette problématique permettant :

- de mettre en perspective les sources déclenchantes les discours et les différentes approches
- d'avoir un aperçu dépassionné pragmatique qui participe à informer, sensibiliser et préparer l'ensemble des acteurs de la chaîne décisionnelle à mettre en place des politiques d'action.

L'exposition vise à initier une culture de la prévention à l'égard du suicide lié au travail en contribuant au renforcement des compétences psychosociales des visiteurs.

Comment ?

Une meilleure **connaissance** de cet objet social aidera à le **démystifier**, et l'acquisition de **connaissances nouvelles** permettront que s'opèrent chez le visiteur des changements de représentations sociales.

Il s'agit, ici, d'une démarche de sensibilisation auprès du grand public. L'exposition répond à des objectifs de savoirs et de **savoirs méthodologiques**, préalables au **développement de savoir-faire**.

Le projet se situe donc dans le champ de la promotion de la santé mentale et sociale, ainsi que dans une approche psychodynamique de la prévention.

Contenu de cette exposition.

L'exposition se décline en 24 panneaux visant à traiter le sujet dans sa globalité en le déclinant sous ses différentes dimensions.

Une **présentation thématique** pour faciliter la communication de connaissances, de repères et d'outils.

Des images et des vidéos pour véhiculer de l'information, interpeler et inciter à la réflexion.

Des interviews de spécialistes et des contributions artistiques.

L'exposition s'inscrit dans une démarche de sensibilisation pour encourager la connaissance.

Elle permet de comprendre, de mettre en perspective, d'alerter, d'informer, sensibiliser et mobiliser.

1/ **comprendre**. Introduction, Evolution diachronique et synchronique de la problématique, rappel juridique.

2/ **mettre en perspective**. Des repères pour comprendre : les évolutions sociétales, concepts et définitions clés, Paradoxes entre l'obligation de préserver la santé de l'employé et les stratégies de développement des entreprises, données épidémiologiques, acteurs intervenant dans le champ de la santé au travail.

3/ **alerter - informer**. Fausses croyances autour du suicide en lien avec le travail, témoignages, conséquences des suicides liés au travail sur l'entourage.

4/ **sensibiliser**. Approche systémique des enjeux politiques, socio-économiques, de santé publique et managériaux.

5/ **mobiliser**. De la prévention à la postvention, positionnement de chacun face à la problématique, entre obligation juridique et engagement, délitement du lien social avec la perte de repère, de cohérence et de sens, précarisation de l'emploi, chômage et non travail, actions concrètes mises en œuvre pour prévenir le problème, comment vivre et travailler autrement.